

Beauvais, le 06 septembre 2019

Monsieur le Préfet

D.D.T. – S.A.U.E.

40 rue Jean Racine – B.P. 317

60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier
Service Territoires et Environnement
celine.pons@oise.chambagri.fr

N/Réf. HA/FP/CP/urba_19-09003

Objet
Révision du Plan Local d'Urbanisme de CRÉPY EN VALOIS
Collecte des informations en vue PAC

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CRÉPY EN VALOIS.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Hervé ANCELLIN